

## J7 : Produits scellants

### FICHE TECHNIQUE SANTÉ/SÉCURITÉ (Conforme à OSHA 29 CFR 1910.1200)

#### SECTION I – IDENTIFICATION DU PRODUIT

The QUIKRETE<sup>®</sup> Companies  
5 Concourse Parkway, Suite 1900  
Atlanta, GA 30328

Numéro de téléphone d'urgence  
**INFOTRAC 800 535-5053**  
Numéro de téléphone pour informations  
800 282-5828

SDS J7  
Révision : 20-Fév

<b>QUIKRETE<sup>®</sup> Nom du produit</b>	<b>N° article(s)</b>
SCELLANT POUR FISSURES DE BÉTON EN POLYMER AMÉLIORÉ	8620-17
SCELLANT À JOINTS DE MORTIER EN POLYMER AMÉLIORÉ	8620-18

**Utilisation du produit :** REMPLISSAGE DES FISSURES VERTICALES ET HORIZONTALES ET JOINTS DE DILATATION DANS LE BÉTON ET LA MAÇONNERIE

VOIR LA PLUS RÉCENTE RÉVISION DE CE DOCUMENT À [WWW.QUIKRETE.COM](http://WWW.QUIKRETE.COM).

#### SECTION II – IDENTIFICATION DES DANGERS

##### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Dommage/Irritation aux yeux – Catégorie 2  
Sensibilisation de la peau – Catégorie 1  
Toxicité de la reproduction – Catégorie 1B2

##### 2.2a Mot de signalement Danger

##### 2.2b Mentions de danger

Cause une irritation sérieuse aux yeux  
Peut provoquer une réaction allergique cutanée  
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

## 2.2c Pictogrammes



## 2.2d Mentions de précautions

Ne pas manipuler le produit tant que toutes les précautions de sécurité n'auront pas été lues et comprises.

Portez des gants imperméables, comme le nitrile. Portez une protection pour les yeux et des vêtements de protection.

Se laver avec soin après la manipulation.

Ne respirez pas les vapeurs

Si dans vos yeux : Rincez avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlevez vos verres de contact, le cas échéant, et si vous êtes en position de le faire. Continuez à rincer.

Si sur votre peau (ou vos cheveux) : Enlevez tout vêtement contaminé et lavez-le avant de le réutiliser. Rincez la peau ou les cheveux à l'eau.

Si vous remarquez une irritation significative de la peau, consultez un médecin sans attendre.

**Consultez immédiatement un médecin si les symptômes sont importants et persistants.**

Disposez des contenants et du contenu en respectant les règlements locaux.

## 2.3 Renseignements supplémentaires

### 2.3a HNOC – Dangers divers non classés

Aucun connu

### 2.3b Toxicité aiguë inconnue:

62,5 % du mélange est composé d'ingrédients avec une toxicité inconnue

---

## SECTION III – INGRÉDIENTS DANGEREUX/RENSEIGNEMENTS IDENTIFICATEURS

---

<u>Composants dangereux</u>	<u>CAS No</u>	<u>% par poids*</u>
Calcaire	1317-65-3	30 à 55
Polymères MS	Formule exclusive	30 à 55
Carbonate de calcium	471-34-1	10 à 25
Sable lavé	14808-60-7	1 à 10
Ethenyltriméthoxysilane	2768-02-7	1 à 5
Dioxyde de titane (le cas échéant)	13463-67-7	1 à 5
Noir de carbone (le cas échéant)	1333-86-4	1 à 5
Catalyseur à l'étain	22673-19-4	0,1 à 1

\*L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) de cette composition seront retenus, étant des secrets commerciaux.

---

## SECTION IV – MESURES DE PREMIERS SOINS

---

### 4.1 Description des mesures de premiers soins

#### Informations générales :

**Après l'inhalation :** Déplacez la personne au grand air. Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un professionnel de la santé.

**Après un contact avec la peau :** Nettoyez la peau avec de l'eau et un savon au pH neutre ou un nettoyant doux. Enlevez tout vêtement contaminé et lavez-le avant de réutiliser. Si vous remarquez une irritation significative de la peau, consultez un médecin sans attendre.

**Après un contact avec les yeux :** Rincez avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlevez les verres de contact, le cas échéant. Continuez à rincer.

**En cas d'avaléme nt :** Rincez-vous la bouche. Ne donnez jamais rien par la bouche à quelqu'un qui est inconscient. Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un professionnel de la santé.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Voir la section 11.1. pour les informations concernant les effets toxicologiques.

### 4.3 Indication de soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Consultez immédiatement un médecin, si les symptômes sont importants et persistants.

---

## SECTION V – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

---

### 5.1 Inflammabilité du produit : Inflammable

**5.2 Moyens d'extinction appropriés :** En cas d'incendie : Pour éteindre le feu, utilisez un agent extincteur approprié pour toute matière combustible ordinaire comme de l'eau ou de la mousse. Traitez pour les matériaux environnants

**5.3 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :** Le produit est ou contient un sensibilisateur. Un contact avec la peau peut provoquer une sensibilisation. Sensibilisateur au code des incendies : Liquide

**5.3a Produits de combustion :** Oxydes de carbone

**5.3b Risques d'explosion en présence de substances diverses :** Non-explosif en cas de coups

---

## SECTION VI – MESURES POUR DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

---

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :** Aérez l'endroit avec de l'air frais. Pour les déversements importants ou des déversements dans des endroits confinés, utilisez une ventilation mécanique afin de disperser ou évacuer les vapeurs conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

**6.2 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :**

Aucun précisé

---

**SECTION VII – MESURES DE PRÉCAUTIONS À PRENDRE EN MATIÈRE DE MANUTENTION ET D'ENTREPOSAGE**

---

**7.1 Manutention**

**Précautions à prendre pour garantir une manipulation sans danger :** Évitez de respirer les vapeurs sur le dessus du contenant d'expédition. Ne pas manipuler le produit tant que toutes les précautions de sécurité n'auront pas été lues et comprises. Faire attention aux yeux, à la peau et aux vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer lorsque vous utilisez ce produit. Se laver avec soin après la manipulation.

Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas quitter le lieu du travail. Empêchez tout rejet dans l'environnement. Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Au besoin, utilisez un équipement de protection individuelle (gants, respirateurs, etc.).

**7.2 Entreposage**

**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Aucune exigence particulière.

---

**SECTION VIII – MESURES À PRENDRE POUR LE CONTRÔLE D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE**

---

**8.1 Composants avec des valeurs limites à surveiller sur le lieu de travail :**

Nom du produit chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Secret commercial du fournisseur	-	TWA: 15 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> (vidé) TWA: 15 mg/m <sup>3</sup> (vidé) TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> poussière respirable TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> poussière totale

**CEMENT & CONCRETE PRODUCTS™**

Secret commercial du fournisseur	-	TWA: 15 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> (vidé) TWA: 15 mg/m <sup>3</sup> (vidé) TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> poussière respirable TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> poussière totale
Secret commercial du fournisseur	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA : 15 mg/m <sup>3</sup> poussière totale (vidé) TWA : 10 mg/m <sup>3</sup> poussière totale	IDLH : 5 000 mg/m <sup>3</sup>
Secret commercial du fournisseur	TWA : 3 mg/m <sup>3</sup> portion respirable	TWA: 3,5 mg/m <sup>3</sup> (vidé) TWA: 3,5 mg/m <sup>3</sup>	IDLH : 1 750 mg/m <sup>3</sup> TWA: 3,5 mg/m <sup>3</sup> TWA : 0,1 mg/m <sup>3</sup> Noir de carbone en présence de hydrocarbure aromatique polycyclique PAH
Secret commercial du fournisseur	LECT : 0,2 mg/m <sup>3</sup> Sn TWA : 0,1 mg/m <sup>3</sup> Sn S*	TWA : 0,1 mg/m <sup>3</sup> Sn (vidé) TWA : 0,1 mg/m <sup>3</sup> Sn (vidé) S*	IDLH : 25 mg/m <sup>3</sup> Sn TWA : 0,1 mg/m <sup>3</sup> sauf Cyhexatin Sn

ACGIH TLV : American Conference of Governmental Industrial Hygienists – Valeur limite d'exposition OSHA PEL : Occupational Safety and Health Administration – Limites d'exposition maximales dangereuses immédiatement à la vie et à la santé

## 8.2 Contrôles de l'exposition

ventilation appropriée afin de conserver les taux d'exposition sous les limites d'exposition recommandées.

## 8.3 Mesures générales de protection et d'hygiène

Maintenez à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux. Retirez immédiatement les vêtements souillés ou contaminés. Lavez toujours les mains avant les pauses et en fin de travail. Évitez tout contact avec les yeux ou la peau.

### 8.3a Équipement de protection individuelle

#### Protection pour les yeux et pour le visage

Choisissez et utilisez une protection des yeux/ faciale pour éviter tout contact selon les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections pour les yeux/ faciales sont recommandées :  
Lunettes de protection

#### Protection cutanée/des mains

Choisissez et utilisez des gants et/ou des vêtements de protection approuvés conformément aux normes locales en vigueur afin de prévenir tout contact avec la peau en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Le choix devra être basé sur des facteurs d'utilisation tels que les niveaux d'exposition, la concentration de la substance ou du mélange, la fréquence et la durée, les obstacles physiques tels que les températures extrêmes et les autres conditions d'utilisation. Consultez votre SDS J7

fabricant de gants et/ou de vêtements de protection afin de choisir des gants/vêtements de protection compatibles et appropriés. Les gants fabriqués à partir des matériaux suivants sont recommandés : Caoutchouc butyle

**Protection respiratoire**

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un respirateur est nécessaire.

---

**SECTION IX – CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES/CHIMIQUES**

---

<b>Forme physique particulière :</b>	Pâte
<b>Odeur, couleur, catégorie :</b>	Comme la menthe, grise
<b>Seuil d'odeur</b>	Aucune donnée disponible
<b>pH</b>	Ne s'applique pas
<b>Point de fusion</b>	Aucune donnée disponible
<b>Point d'ébullition</b>	Aucune donnée disponible
<b>Point d'éclair</b>	Aucune donnée disponible
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune donnée disponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Ne s'applique pas
<b>Limites d'inflammabilité (LEL)</b>	Ne s'applique pas
<b>Limites d'inflammabilité (UEL)</b>	Ne s'applique pas
<b>Pression de vapeur</b>	Ne s'applique pas
<b>Densité de vapeur</b>	Ne s'applique pas
<b>Densité</b>	Aucune donnée disponible
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Négligeable
<b>Solubilité sans eau</b>	Nul
<b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b>	Aucune donnée disponible
<b>Température d'autocombustion</b>	Aucune donnée disponible
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée disponible
<b>Viscosité</b>	Aucune donnée disponible
<b>Contenu en COV</b>	9 g/L

---

**SECTION X – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

---

**10.1 Réactivité**

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions; voir les autres rubriques de cette section.

**10.2 Stabilité chimique**

Normale dans des conditions d'utilisation normales.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune chance de polymérisation dangereuse.

**10.4 Décomposition thermique/conditions à éviter**

Aucune connue

**10.5 Matières incompatibles**

Le matériel oxydant peut causer une réaction.

**10.6 Décomposition dangereuse ou sous-produits**

Oxydes de carbone.

**SECTION XI – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Nom du produit chimique	Oral LD50	Dermal LD50	Inhalation LC50
Secret commercial du fournisseur	= 6 450 mg/kg ( Rat )	-	-
Secret commercial du fournisseur	> 10 000 mg/kg ( Rat )	-	-
Secret commercial du fournisseur	> 15 400 mg/kg ( Rat )	> 3 g/kg ( Lapin )	-

**Cancérogénicité :**

Le tableau ci-dessous indique si une agence a noté un ingrédient comme carcinogène. Ce produit contient du dioxyde de titane classé comme un carcinogène possible lorsqu'il y a de la poussière respirable présente. Ce n'est pas pertinent pour ce produit puisqu'il est liquide. Ce produit contient du noir de carbone classé comme un carcinogène possible lorsqu'il y a de la poussière respirable présente. Ce n'est pas pertinent pour ce produit puisqu'il n'est d'une forme respirable.

Nom du produit chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Secret commercial du fournisseur	-	Groupe 2B	-	X
Secret commercial du fournisseur	A3	Groupe 2B	-	X

ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists)

A3 – Carcinogène animal

IARC (International Agency for Research on Cancer)

Groupe 2B – Peut être carcinogène pour les humains

OSHA (Occupational Safety and Health Administration for the US Department of Labor)

X – Présent

**Mutagénicité :** Ce produit n'est pas connu comme un mutagène.

**Agent toxique pour la reproduction :** Ce produit contient un agent toxique reconnu ou présumé pour la reproduction.

---

**SECTION XII – INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

---

**12.1 Écotoxicité**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.4 Mobilité dans le sol**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.5 Autres effets négatifs**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

---

**SECTION XIII – CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION**

---

**13.1. Méthodes d'élimination**

Éliminez le contenu ou contenant conformément aux réglementations locales, régionales, nationales ou internationales.

**Numéro de déchets EPA (RCRA) :** Non réglementé

**Ce produit contient un ou plusieurs substances indiqués auprès de l'État de la Californie comme déchet dangereux**

<b>Nom du produit chimique</b>	<b>Déchet dangereux pour la Californie</b>
Catalyseur à l'étain (No CAS 22673-19-4)	Toxique

---

**SECTION XIV – INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT**

---

**DOT (É.-U.) TMD (Canada)**

**Numéro ONU**

Non réglementé

Non réglementé

**Désignation officielle de transport ONU**

Non réglementé

Non réglementé

**Classe(s) de danger pour le transport**

Non réglementé

Non réglementé

SDS J7

QUIKRETE Companies, LLC

26/2/2020

